



Consignes sanitaires

Les Journées Nationales de l'Agriculture se déroulent les 18 ; 19 et 20 juin 2021, soit lors de la phase 2 du déconfinement (à partir du 9 juin si la situation sanitaire locale le permet).

Consignes sanitaires générales à compter du 9 juin 2021

([Épidémie Coronavirus \(Covid-19\) -Déconfinement : ce qui change à partir du 9 juin | service-public.fr](#))

Le couvre-feu est repoussé à 23h.

Les conditions d'accueil dans les lieux culturels et de loisirs évoluent ainsi :

- Les salons et les foires peuvent à nouveau se tenir et accueillir leurs visiteurs dans la limite de 50 % de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes (le pass sanitaire est exigé au-delà de 1 000 personnes) ;
- Les festivals de plein air assis peuvent se dérouler avec une jauge de 65 % jusqu'à 5 000 personnes (le pass sanitaire sera exigé au-delà de 1 000 personnes).

Les conditions d'accueil dans les commerces (dont lieux de restauration) évoluent ainsi :

- la jauge dans les commerces, les marchés couverts est ramenée à 4m² par client ;
- les terrasses extérieures peuvent accueillir 100 % de leur capacité avec une limite de 6 personnes par table ;
- les cafés et restaurants peuvent accueillir leurs clients en intérieur avec une jauge de 50 % avec une limite de 6 personnes par table.

Chaque lieu devra respecter l'ensemble des consignes sanitaires générales (espacement au minimum d'un mètre entre les personnes portant un masque et de deux mètres entre personnes sans masque (hors personne d'un même foyer) ; absence de regroupement de plus de 10 personnes ; interdiction de toucher ou manipuler des objets susceptibles d'être touchés par d'autres personnes, sauf à se désinfecter avant et après les mains avec du gel hydro-alcoolique).

Les lieux fermés, tels que les serres, orangeries, espaces d'accueil ou bâtiments associés doivent respecter strictement les consignes des établissements recevant du public.

Visites d'exploitations agricoles, vignobles, ateliers de transformations, brasseries...

Afin d'organiser les Journées Nationales de l'Agriculture dans les meilleures conditions, il est recommandé aux responsables des lieux de privilégier les activités en plein air (ateliers pédagogiques et autres animations), de veiller à l'application des consignes sanitaires en vigueur et de limiter les regroupements à 10 personnes.

Table d'hôtes, ferme auberge, dégustations, pique-nique

Ouverture en terrasse :

Assis, jauge de 100%, 6 personnes maximum par table

Ouverture en intérieur autorisée

Jauge de 50%, 6 personnes maximum par table

A noter :

- Pour toute manipulation de matériel, il est recommandé de mettre du gel hydro-alcoolique à disposition des visiteurs ;
- Merci d'afficher les consignes sanitaires **Gestes barrières** sur les lieux où les visiteurs se réunissent (fiche A3 ci-après).

RAPPEL

Les sites d'accueil participant aux Journées Nationales de l'Agriculture les 18, 19 et 20 juin 2021 doivent être assurés pour participer à l'événement.

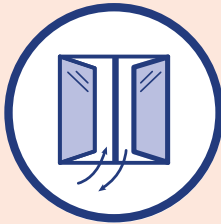
Nous vous conseillons donc de vous rapprocher de votre assureur afin d'expliquer l'objet de la manifestation ainsi que les activités que vous souhaitez proposer aux visiteurs à cette occasion.

Votre conseiller devra vous remettre une attestation qu'il sera nécessaire de nous faire parvenir à l'adresse : jna@facondispenser.com

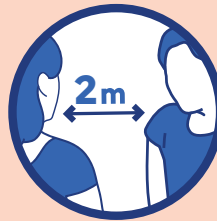
INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Aérer les pièces
le plus souvent possible**



**Respecter une distance
d'au moins deux mètres
avec les autres**



**Porter un masque chirurgical
ou en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres
ne peut pas être respectée**



**Limiter au maximum
ses contacts sociaux**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher
dans un mouchoir
à usage unique**



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution hydro-alcoolique**



**Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**Eviter de se toucher le
visage**



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)